



**Direction de l'immobilier, de la
logistique et des transports
Direction des finances et des
achats**

2021 DILT 5 DFA : Budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux - Approbation du compte administratif 2020.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte administratif du service technique des transports automobiles municipaux (STTAM) pour l'exercice 2020. Les dépenses et les recettes de ce service font l'objet d'un budget annexe. Ces comptes sont soumis à l'instruction budgétaire et comptable M4, applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC) annexés aux budgets et comptes de la ville de Paris.

I. SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation a été arrêtée en dépenses et en recettes à 35 462 612,04 € lors de la décision modificative n°1 de l'exercice 2020.

Au terme de l'exercice, la situation de la section d'exploitation est la suivante :

- en dépenses, le montant définitif des mandats émis et des charges rattachées est de 33 905 005,22 €, en baisse de 3,7 % par rapport aux 35 214 684,90 € constatés en 2019 ;

- le montant des recettes constatées est de 31 505 173,21 €, en baisse de 11,5 % par rapport aux 35 614 014,05 € de l'exercice 2019.

Les restes à réaliser pour l'exercice 2020 s'élèvent à 358 918,43 €.

Ajustement des crédits ouverts lors de la décision modificative n°2

Par arrêté municipal en date du 27 janvier 2021, et après consultation du comptable public, la décision modificative n°2 du budget annexe des TAM a été arrêtée afin de pouvoir comptabiliser la totalité des amortissements au titre de l'exercice 2020. Si le montant total des sections de fonctionnement et d'investissement est demeuré inchangé, la répartition entre chapitres a été ajustée.

Concernant les dépenses d'investissement, le chapitre 21, nature 2182, a été diminué de 54 970,17 € tandis que le chapitre 040, nature 13911, a été abondé d'un montant de 4 273,17 € et le chapitre 040, nature 13915 de 50 697 €. Les recettes d'investissement sont demeurées inchangées.

S'agissant des recettes d'exploitation, le chapitre 70, nature 706 a été diminué de 54 970,17 € et le chapitre 042, nature 777, abondé d'un montant identique. Les dépenses d'investissement sont restées inchangées.

Opérations réelles - Mouvements intervenus antérieurement

Compte budgétaire	Montant
022	- 98 000 €
65-658-D	+ 98 000 €

Un virement de crédits sur dépenses imprévues a été effectué à hauteur de 98 000 € pour faire face à des besoins imprévus liés à la régularisation de restes à percevoir 2019 non titrés.

I.1. DEPENSES D'EXPLOITATION

I.1.1. CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les crédits destinés au fonctionnement courant du service. Les dépenses principales sont celles consacrées aux achats de carburants et de pièces détachées pour la maintenance des véhicules, aux locations de véhicules industriels spécialisés et aux versements d'indemnités d'assurance aux tiers.

Les mandatement intervenus sur le chapitre 011 s'élèvent 7 540 890,29 €, contre 8 640 592,53 € en 2019, soit une baisse de 12,7% des charges à caractère général.

Les comptes de dépenses les plus significatifs sont :

- les fournitures d'atelier (nature 60223) : 1 556 893,40 € exécutés en 2020, stable par rapport à 2019 (1 570 697,54 €). Les dépenses portent principalement sur l'achat des pièces détachées nécessaires à la maintenance ;

- les carburants (natures 60221 et 6066) : 1 328 350,31 € exécutés en 2020, en diminution de 14,5 % par rapport à l'exercice 2019. Cette évolution en 2020 résulte essentiellement de la poursuite de l'intégration de véhicules électriques ou alimentés au GNV (gaz naturel pour véhicules) au sein du parc municipal. Il a été constaté également en 2020 une baisse des prix à la pompe ;

- la dépense réalisée sur les natures 611 « sous-traitance générale » et 6135 « locations mobilières » atteint 1 244 260,60 € en 2020, en baisse de 31 % par rapport aux 1 816 213,76 € constatés en 2019.

Ces natures concernent :

- les dépenses relatives à la location de batteries des véhicules électriques, de cars, de véhicules, d'engins spéciaux, de matériels industriels, de manutentionnaires.

La baisse étant principalement due à la diminution des prestations relatives à la réalisation d'opérations particulières, événementielles ou festives ;

- la variation des stocks (nature 6032) : 908 050,36 € en 2020, stable par rapport à 2019 (901 587,10 €). La valeur des stocks dépend très largement des niveaux de carburants restants dans les cuves au moment de la valorisation. Chaque année, le service achète son stock à la valeur initiale et le revend à sa valeur au 31 décembre ;

- les primes d'assurance (natures 6161 et 6168) : 886 720,50 € exécutés en 2020, en baisse par rapport à 2019 (1 008 898,22 €). Cette ligne a bénéficié de la baisse générale de l'accidentologie constatée en France en 2020, en lien avec la circulation moindre, dans le contexte de pandémie ;

- la dépense sur le 61551 (matériel roulant) est de 308 187,77 € en 2020 contre 482 097,29 € en 2019 (-36 %), elle concerne les prestations de réparations et carrosserie faites à l'extérieur pour le parc en général ;

- les fluides et énergies (natures 6061) : 201 123,24 € constatés en 2020, contre 212 979,52 € en 2019, à un niveau maîtrisé en diminution. Il faut rappeler que les garages du STTAM sont restés opérationnels pendant toute l'année 2020 avec des activités plus ou moins importantes suivant le plan de charges ;

- la dépense sur le 61521 (contrat entretien immobilier) est de 181 703,20 €, en diminution de 24 % par rapport à l'exercice 2019. Il s'agit des dépenses liées aux différents contrats sur l'immobilier (entretien portes

sectionnelles, installations de chauffage, etc.) ainsi que les ponts et tous les contrôles obligatoire (sécurité) ;

- le paiement des prestations de nettoyage des locaux des TAM (6283) est de 168 933,06 € contre 150 751,62 € en 2019. Ces prestations, initialement réalisées en régie, sont désormais effectuées sur un marché Ville ;

- le gardiennage des locaux représente une dépense nouvelle de 105 456,91 € en 2020. Un gardiennage continu sur le garage Pouchet a dû être mis en place pour préserver les stocks de masques et d'EPI.

I.1.2. CHARGES DE PERSONNEL (chapitre 012)

Ce chapitre totalise des dépenses à hauteur de 18 341 171,92 €, à comparer aux 18 782 529,70 € mandatés en 2019, soit une baisse de 2,3 % due aux vacances de postes. En 2020, 352,19 postes ont été pourvus (données DRH) contre 359,87 postes en 2019.

I.1.3. CHARGES EXCEPTIONNELLES (chapitre 67)

320 499,04 € ont été dépensés au titre des dépenses exceptionnelles en 2020, (contre 300 982,03 € en 2019), dont 223 708,20 € correspondant à l'annulation de titres de recettes passés sur des exercices antérieurs concernant les bus nature.

I.1.4. OPERATIONS D'ORDRE (chapitre globalisé 042)

Ce chapitre, qui regroupe les dotations aux amortissements et la valeur nette comptable des actifs cédés, a été exécuté à hauteur de 7 605 249,80 €. Ce chapitre trouve son pendant en recettes d'investissement au chapitre 040.

I.2. RECETTES D'EXPLOITATION

Le STTAM délivre des prestations aux différentes directions de la collectivité, ainsi qu'à divers organismes publics extérieurs et établissements publics tels qu'Eau de Paris, Paris Musées ou l'AP-HP.

I.2.1. PRESTATIONS DE SERVICES (chapitre 70, nature 706)

Les recettes de prestations de services s'élèvent à 29 057 376,39 €, en baisse de 10,9 % par rapport à l'exercice 2019 (32 626 688,14 €). Cette baisse résulte en grande partie de la crise COVID 19 et de nombreuses prestations de service annulées.

Ces recettes se répartissent comme suit :

<i>En euros</i>	CA 2018	CA 2019	CA 2020
-----------------	----------------	----------------	----------------

70600 - Budget général ville	27 593 380	27 221 217	24 693 534
70601 – Budget annexe eau	0	0	25 804
70602 – Budget annexe assainissement	1 349 923	1 185 754	1 040 763
70603 – Budget annexe fossoyage	169 605	126 065	104 793
70605 – États spéciaux d'arrondissement	2 595 431	2 883 900	2 218 395
7061 – Conducteurs détachés	287 445	272 528	154 038
7062 – Budget général département	364 460	0	0
70621 – Autres collectivités	333 096	296 937	250 969
7063 – Assistance publique hôpitaux de Paris	163 690 (*)	65 661 (*)	7 721
7065 – Eau de Paris	282 676 (*)	20 940 (*)	21 682
7066 – CASVP	583 125	553 685	539 678
TOTAL	33 722 835	32 626 688	29 057 376

(*) : le chiffre d'affaires a baissé pour ces clients, du fait de l'impossibilité pour le STTAM de répondre avec des véhicules diesel et donc d'être aussi compétitifs que les autres opérateurs en logistique et transports répondant avec des véhicules diesel.

I.2.2. LOCATIONS DIVERSES (chapitre 70, nature 7083)

Ce poste, d'un montant de 351 073,85 €, regroupe :

- la participation des établissements publics (nature 70831) pour 55 937,82 € ;
- les locations (nature 70832) pour un montant de 295 136,03 €, qui regroupe les prestations fournies aux associations partenaires de la Ville et aux sociétés d'économie mixte.

I.2.3. AUTRES PRODUITS ANNEXES (chapitre 70, nature 7088)

La somme de 134 259,14 € constatée en 2020 (85 868,78 € en 2019), provient notamment des indemnités d'assurance versées par des tiers responsables impliqués dans des sinistres avec des véhicules municipaux.

I.2.4. PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS (chapitre 77, nature 775)

Ce poste correspond aux recettes provenant de la vente des véhicules réformés, de quelques outillages obsolètes et de fournitures diverses. La recette constatée en 2020 est de 464 225,00 € (599 058,50 € en 2019).

I.2.5. RECETTE D'ORDRE

Cette écriture d'ordre est liée à l'inscription de la dépense d'ordre en investissement sur le chapitre 040 (amortissement des subventions pour 504 970,17 €).

I.3. DETERMINATION DU RESULTAT

L'exécution de la section d'exploitation du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

- le montant des dépenses mandatées s'élève à 33 905 005,22 € ;
- le montant des recettes titrées s'élève à 31 505 173,21 € ;
- le résultat de l'exercice 2020 de la section d'exploitation est donc déficitaire pour un montant de 2 399 832,01 € ;
- l'excédent cumulé au 31 décembre 2019 après affectation s'élevait à 1 852 342,16 € ;
- Après affectation au besoin de financement de la section d'investissement et affectation pour résorber le solde d'exécution, le déficit d'exploitation cumulé constaté avant affectation au 31 décembre 2020 s'établit donc à 547 489,85 €.

Aucune affectation n'est possible.

Au budget supplémentaire pour 2021, le déficit sera repris en section de fonctionnement.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- Les crédits ouverts de la section d'investissement ont été arrêtés, en dépenses et en recettes, à 17 426 245,88 € (dont 7 399 763,81 € de report d'excédent cumulé au 31 décembre 2019).

Au terme de l'exercice 2020, la situation de la section d'investissement est la suivante :

- en dépenses, le montant définitif des crédits mandatés est de 9 658 803,13 €.
- en recettes, le montant constaté est de 9 708 599,44 €.

La section d'investissement est excédentaire de 49 796,31 € sur l'exercice 2020.

Le solde d'exécution positif de la section d'investissement, d'un montant de 7 449 560,12 € (hors RAR), sera repris en section d'investissement et inscrit en recettes de cette section (R 001-Solde d'exécution positif reporté) au budget supplémentaire 2021.

II.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les charges d'investissement sont principalement constituées des achats de véhicules, d'outillages spécialisés, de travaux réalisés dans les sites occupés par le STTAM, ainsi que de l'amortissement des subventions reçues.

II.1.1. LES DEPENSES D'EQUIPEMENT (chapitres 20, 21 et 23)

Les dépenses d'équipement ont été exécutées à hauteur de 9 153 832,96 €, dont les postes les plus importants sont :

- 7 198 738,82 € au titre des achats de véhicules pour l'ensemble des directions de la Ville (nature 2182), en hausse de 27,2 % par rapport aux 5 658 079,78 € constatés en 2019 (natures 2182). Cette hausse est due à la poursuite de l'introduction de véhicules propres (GNV, électriques, hybrides) pour poursuivre la sortie du diesel du parc municipal. Celui-ci comporte à la fin 2020 12,6 % de véhicules diesel ;
- 1 087 514,64 € en achat de véhicules en cours d'aménagement (nature 2318), correspondant par exemple à l'aménagement de véhicules pour le Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement (STEA) à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), ou de véhicules à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) ;

- 504 335,41 € au titre des travaux réalisés dans les sites du STTAM (nature 2135), avec notamment l'amélioration des conditions de travail des personnels ;
- 176 449,43 € au titre des équipements de garage (nature 2155).

Les restes à réaliser (RAR) pour l'exercice 2020 s'élèvent à 3 872 175,97 €, sur les chapitres 20, 21 et 23. L'importance des RAR s'explique par les délais de livraison importants notamment lors des achats de véhicules propres.

II.1.2. LA REPRISE COMPTABLE DES SUBVENTIONS (chapitre 040).

L'amortissement des subventions d'équipement représente une dépense d'ordre de 504 970,17 €. Cette opération d'ordre budgétaire est également inscrite, pour un montant identique, en recettes d'ordre de la section d'exploitation (chapitre 042).

II.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement proviennent majoritairement des recettes d'ordre de la section d'exploitation (dotations aux amortissements et valeur nette comptable des véhicules vendus). Ces opérations sont retracées, pour un montant identique, en dépenses d'ordre de la section d'exploitation (chapitre 042).

II.2.1. LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (chapitre d'ordre 040, compte 28)

La recette a été réalisée à hauteur de 7 596 814,63 €, par le débit du compte 681 de la section d'exploitation.

II.2.2. LA VALEUR NETTE COMPTABLE DES ACTIFS VENDUS (chapitre 040, nature 2182)

La valeur nette comptable correspond à la valeur d'acquisition des véhicules minorée du cumul des amortissements réalisés. La recette constatée est de 8 435,17 €, contre 48 634,11 € en 2019. Cette baisse correspond aux voitures vendues lors des ventes aux enchères : en 2020, les TAM ayant vendu en grande majorité de vieux modèles dont l'amortissement était terminé, une faible VNC a été générée à cette occasion.

II.2.3. LES SUBVENTIONS VERSEES PAR L'ETAT (chapitre 13)

Le montant de subventions reçues par le STTAM en 2020 est de 270 000,00 €, (contre 276 057,68 € perçus en 2019). Cette somme correspond

essentiellement aux subventions versées lors de l'achat des véhicules électriques en remplacement des véhicules diesel.

II.2.4. LES DOTATIONS (chapitre 10, nature 10222)

1 282 925,25 € ont été perçus au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), contre 1 765 071,79€ en 2019 (-27 %).

II.3. DETERMINATION DU SOLDE D'EXECUTION CUMULE ET DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

L'exécution de la section d'investissement pour l'exercice 2020 présente les résultats suivants :

- le montant des dépenses mandatées est de 9 658 803,13 €.
- le montant des recettes titrées s'élève à 9 708 599,44 €.
- le solde d'exécution de l'exercice 2020 est donc excédentaire de 49 796,31 €.

Après incorporation de l'excédent cumulé constaté au compte administratif 2019 (7 399 763,81 €), le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement est excédentaire de 7 449 560,12 €

III. SYNTHESE

Pour l'exercice 2020, les résultats sont les suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	33 905 005,22 €	31 505 173,21 €	-2 399 832,01 €
Investissement	9 658 803,13 €	9 708 599,44 €	49 796,31 €
Totaux	43 563 808,35€	41 213 772,65 €	-2 350 035,70 €

Après incorporation du résultat de l'exercice précédent, qui présentait un report de 9 252 105,97 € (après affectation du résultat), le résultat cumulé est excédentaire de 6 902 070,27 €.

Je vous demande d'arrêter le compte administratif du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2020.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris